

Première inscription ARC & TRADITION et C.S.OM 1er janvier 2021

Une fiche par personne, en **MAJUSCULE**



NOM : _____ Prénom : _____
Date naiss. : _____ Adresse : _____
Code Postal : _____ VILLE : _____
Email : _____@_____ Tel fixe _____ Tel Port _____

Pouvons-nous diffuser vos coordonnées aux autres adhérents ? * Oui Non

Droit à l'image : j'autorise le club à diffuser ma photo Oui Non

Cotisation CSOM + Arc et Tradition

Adulte Csom + Arc et Tradition	:	200 €
- 18 ans "	:	85 €
Participant*	:	60 €
Accompagnateur	:	40 €
Déjà membre du CSOM dans une autre association :		52 €

- sans pratique sportive uniquement droit d'entrée au CSOM

Pour les inscriptions à partir du 1er juillet, les sommes ci-dessus sont divisées par 2, soit 100€, 42,50€, 30€, 20€ et 26€

Pour les inscriptions à partir du 1er octobre, les sommes ci-dessus sont divisées par 4, Soit 50€, 21,25€, 15€, 10€ et 13€

tarifs uniquement applicables pour les nouveaux inscrits

Chèque à l'ordre d'ARC ET TRADITION **

Caution Badge de portail d'entrée : **30 €** X ____ = _____ €

Chèque à l'ordre du CSOM uniquement pour le badge , somme restituée en fin d'adhésion

Veillez retourner cette fiche complétée accompagnée de votre règlement au trésorier * , pour les mineurs(es) fournir une autorisation parentale

Marion OF
175 rue des tilleuls
77270 Villeparisis
marion.of@wanadoo.fr ou 06 11 45 48 71

Les dossiers incomplets ne seront pas validés et retournés pour complément

Inutile de fournir un certificat médical ou une attestation de santé si vous l'avez déjà fourni pour votre prise de licence aux Archers de l'Orme. Sinon, j'atteste que je ne présente aucune contre-indication à la pratique du tir à l'arc (attestation fournie sous la seule responsabilité de l'adhérent)

Signature précédée des mentions Lu et Approuvé.

* Si vous choisissez que ces renseignements ne soient pas communiqués à des tiers, ils doivent néanmoins être portés à la connaissance du conseil dans leur intégralité. Ceux-ci seront conservés à toutes fins utiles jusqu'à la fin de votre adhésion.

** Un règlement en trois chèques est accepté. Dans ce cas, veuillez dater les chèques du jour de l'inscription et apposer les dates d'encaissement au dos.